

Gestion des milieux aquatiques et risque inondation :

Quels outils à l'échelle des bassins versant ?

JOURNÉE TECHNIQUE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

LE 2 JUILLET 2013 À ALIXAN - GARE VALENCE TGV (26)

Contexte :

Le risque inondation est le premier risque naturel en France. Les dommages provoqués par les inondations sont de plus en plus importants à cause notamment du développement de l'urbanisation dans les zones inondables.

Pendant de nombreuses années la gestion du risque inondation faisait peu de cas du fonctionnement naturel du cours d'eau (ex : construction de digues en bordure de lit mineur). Les pratiques évoluent et la gestion intégrée du risque inondation doit prendre en compte le fonctionnement hydromorphologique du cours d'eau comme le recommande le SDAGE RMC : « La réduction des risques à la source, nécessite d'intégrer autant que possible le respect du bon fonctionnement des milieux aquatiques (...), la gestion du risque d'inondation ne doit pas être déconnectée des objectifs environnementaux de la directive cadre sur l'eau (...) ».

A travers les Contrats de Milieux, les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) ou les Stratégies Locales de Gestion des Risques d'Inondations (SLGRI), les gestionnaires de milieux aquatiques occupent une place essentielle en matière de prévention des inondations à l'échelle des bassins versants. Ces procédures n'ont pas le même niveau d'implication mais, lorsqu'elles sont coordonnées, elles permettent de réduire la vulnérabilité tout en préservant les milieux aquatiques à travers une approche globale et concertée.

Objectifs :

- ▶ Rappel du contexte politique et du cadre réglementaire en matière d'inondations
- ▶ Présentation d'outils de prévention des inondations à l'échelle du bassin versant et de leurs articulations
- ▶ Présentation d'actions de prévention des inondations mises en œuvre par des collectivités et leurs synergies avec la restauration physique des milieux aquatiques

Publics :

Élus, techniciens et chargés de mission des procédures de gestion des milieux aquatiques, techniciens et ingénieurs des collectivités territoriales et des services déconcentrés de l'État, chargés d'intervention des agences de l'eau et des régions, associations, conservatoires d'espaces naturels, bureaux d'études, chercheurs, étudiants.



Avec le soutien de :

Rhône-Alpes Région



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

09h00

Accueil des participants

09h30 Le risque inondation et sa gestion à l'échelle du bassin versant

30 ans de politiques publiques de prévention du risque inondation en France (1982-2013). Une boîte à outil très riche, élaborée en réponse à des catastrophes récurrentes. Mais une gestion intégrée du risque inondation insuffisamment articulée avec la gestion des hydrosystèmes.

Bruno LEDOUX - Consultant spécialisé dans la gestion des risques naturels

10h30 Le cadre réglementaire de la gestion des inondations et ses outils

Présentation du dispositif Programmes d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) : ses grands axes, sa mise en œuvre son articulation avec les autres démarches telles que la Directive Inondation.

Isabelle LEROUX - DREAL Rhône-Alpes / Service prévention des risques

11h30 Présentation d'un PAPI labellisé en juillet 2012

En lien transversal et articulé avec le contrat de rivière, le PAPI a pour objectif de revenir à un fonctionnement du système hydrographique plus naturel, de réduire la vulnérabilité et ponctuellement l'aléa tout en mettant l'accent sur l'éducation de la population face au risque inondation. Présentation du dispositif depuis sa création à la phase travaux. Retour sur les difficultés administratives.

Julie COUVE - Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (69)

12h30

Déjeuner

14h30 Le projet Isère amont, vers une gestion intégrée à l'échelle du bassin versant

Regroupant 29 communes en amont de Grenoble, ce projet associe la protection contre les inondations à la restauration des milieux aquatiques. Pensé dans une démarche de gestion intégrée à emboîtement d'échelle (de la plaine alluviale au lit mineur), les travaux prévoient la création de Champs d'Inondation Contrôlés, la suppression de certaines digues existantes, la reconnexion de bras morts au lit mineur, etc...

Olivier MANIN - Syndicat Mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (38)

15h30 De la gestion globale à l'échelle du bassin versant à la mise en œuvre d'outils pour la protection contre les inondations

Le SM3A agit pour la prévention des crues sur le bassin versant de l'Arve, placé en territoire à risque. Il est aujourd'hui engagé dans plusieurs outils, dont un PAPI et un SAGE. Cette gestion globale et concertée permet de mettre en œuvre des actions ambitieuses en matière de protection des biens et des personnes tout en s'appuyant sur le respect du bon fonctionnement des milieux aquatiques.

Emmanuel RENOU et/ou Sylvie DUPLAN - Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses abords (74)

16:30

Fin de journée

Région Rhône-Alpes

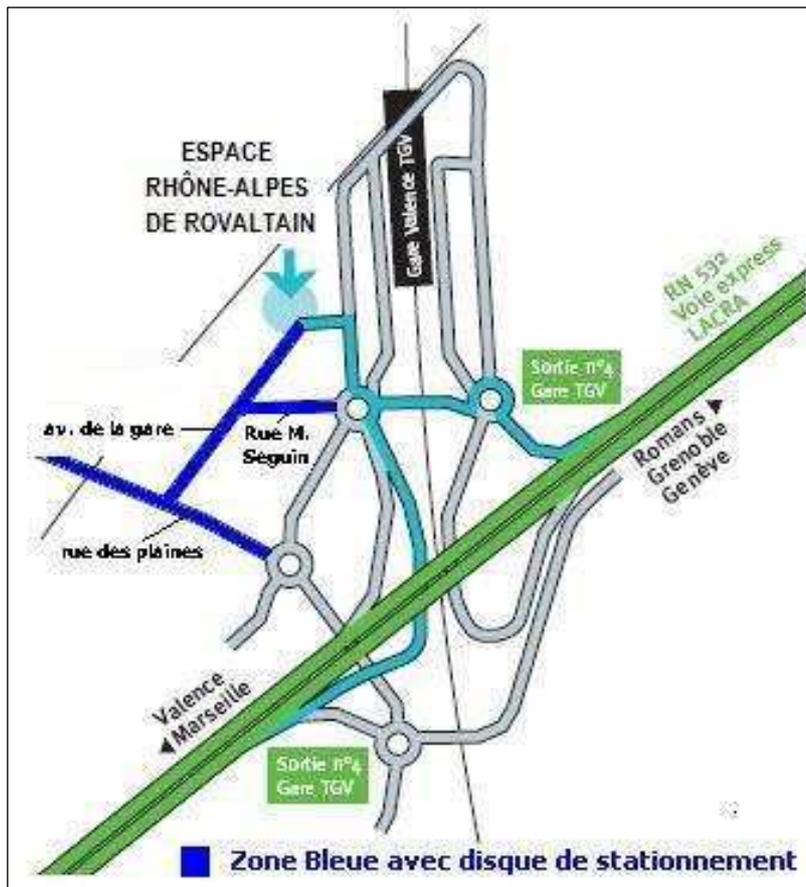
Espace Rhône-Alpes de Rovaltain

Bâtiment Le Rhovalparc

Allée A - 3e étage

1, avenue de la Gare TGV

26300 ALIXAN



Accès routier

- ✓ Depuis Grenoble : A49 puis direction Valence sur la RN 532, sortie N°4 Rovaltain sud et se diriger vers le grand bâtiment blanc, situé en face de la gare.
- ✓ Depuis Lyon : A7 sortie Valence nord, puis direction Grenoble par RN 532, sortie N°4 Rovaltain sud et se diriger vers le grand bâtiment blanc, situé en face de la gare.
- ✓ Depuis Avignon : A7 sortie Valence sud, puis direction Grenoble par RN 532, sortie N°4 Rovaltain sud et se diriger vers le grand bâtiment blanc, situé en face de la gare.

Stationnement

155 places sur le quartier de la gare (en zone bleue, stationnement gratuit 2 heures avec disque obligatoire ou papier libre indiquant votre heure d'arrivée), 135 places sur le parc du 45e parallèle.
Dans les parking de la gare P1, P2 ou P4 (payants) : 1 270 places.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET RISQUES D'INONDATION : QUELS OUTILS A L'ECHELLE DES BASSINS VERSANT »

Bulletin d'inscription à retourner avant le **27 juin 2013**

À l'Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble - ou par fax : 09 55 07 64 75

ou par mél : arra@riviererhonealpes.org

Je participe à la journée du **2 juillet 2013 à Alixan (26)**

MES COORDONNEES

Nom : Prénom :

Fonction :

Organisme :

Adresse professionnelle:

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

COORDONNEES DE FACTURATION (si différentes)

Organisme :

Service :

A l'attention de :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mél :

Souhaitez-vous une attestation de présence : oui non

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Elles peuvent en outre être utilisées à des fins d'information concernant les activités de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant »

TARIFS INSCRIPTION JOURNÉE

Au titre des frais d'organisation : café d'accueil, déjeuner et recueil des interventions
TVA non applicable, article 293B du CGI

	Adhérent	Non adhérent
Demandeur d'emploi	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 40 €
Personne salariée	<input type="checkbox"/> 60 €	<input type="checkbox"/> 100€

ANNULATION : toute inscription qui n'aura pas été annulée 3 jours avant la date de la rencontre devra être réglée.

ADHESION 2012

L'adhésion à l'association Rivière Rhône Alpes permet de participer à des événements réservés aux adhérents, de bénéficier de tarifs préférentiels lors des manifestations, d'être informé des activités de l'association et de les orienter en fonction de vos attentes. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Recherche d'emploi	<input type="checkbox"/> 12 €
Personne salariée	<input type="checkbox"/> 30 €
Personne morale	<input type="checkbox"/> 250 €

Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de règlement à l'ordre de Rivière Rhône Alpes ou d'un bon de commande administratif à : Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble
Une facture acquittée et une attestation de présence vous seront envoyées suite à la journée

Domiciliation	Établissement	Guichet	N° de compte	Clé RIP
La Poste, centre financier de Lyon	20041	01007	1191943 N 038	37

Rivière Rhône Alpes est une association loi 1901, non assujettie à la TVA, enregistrée sous le n° W381001810 en Préfecture de l'Isère
Code NAF : 9499Z > Numéro SIRET : 440 502 797 00044

Questionnaire

Afin de répondre au mieux à vos attentes, merci de nous indiquer ci-dessous quels sont les questions et les points que vous souhaitez voir traités :

.....
.....

Renseignements et inscriptions : Association Rivière Rhône Alpes > 7 rue Alphonse Terray > 38000 Grenoble > Tél. : 04 76 70 43 47

Post : 09 55 07 64 75 • Fax : 09 55 07 64 75 • Mél : arra@riviererhonealpes.org • Site : www.riviererhonealpes.org